

SOCIÉTÉ • ÉTAT ISLAMIQUE

## Trois anciens enfants-soldats de l'EI demandent à la France leur rapatriement de Syrie et d'Irak

Détenus après la chute de l'organisation Etat islamique, les trois jeunes majeurs de nationalité française avaient 12 ans ou moins à l'époque où leurs parents les ont emmenés faire le djihad.

Par Florence Aubenas



Dans le camp de Roj (Syrie), qui abrite des familles de djihadistes venus du monde entier rejoindre l'organisation Etat islamique (EI), lors de la guerre en Syrie, durant les années 2010, le 29 janvier 2026.  
BADERKHAN AHMAD/AP

Adem C., Youssef B. et Amza B. ont le même âge, 22 ans ou à peine plus. Ils ont la même histoire aussi, une de celles que la France préférerait oublier. Chacun d'eux appartient à une grande famille, partie de l'Hexagone faire le djihad en Syrie, parfois trois générations ensemble, de l'aïeul au bébé, sous le drapeau noir de l'organisation État islamique (EI). Tous s'étaient radicalisés en France, certains depuis longtemps, d'autres juste avant le voyage. C'était en 2014 : Adem C. et Amza B. avaient 12 ans, Youssef B. pas encore.

Majeurs aujourd'hui, ces trois naufragés de l'histoire sont en train de devenir des symboles. Depuis la chute de l'EI en 2019, la France n'a jamais voulu les rapatrier de Syrie et d'Irak, où ils sont toujours détenus. Mais une récente décision du tribunal administratif de Paris a qualifié ce refus d'« *arbitraire* » et l'a annulé en décembre 2025. Le Quai d'Orsay a donc désormais jusqu'au 13 février 2026 pour réexaminer sa position. Autrement dit – et ce serait la première fois – la France va devoir affronter, concernant ses propres citoyens, la question des enfants-soldats.

La situation est d'autant plus pressante que le sort de Youssef B., d'Adem C. et d'Amza B. (leur patronyme n'est pas révélé, tous trois étant mineurs au moment des

faits) est désormais incertain, dans une région en plein chaos. Damas a repris, le 18 janvier, par les armes, le contrôle de l'enclave autonome kurde, dans le nord-est de la Syrie. C'est là qu'étaient emprisonnés la majorité des combattants de l'EI et leurs familles.

Pour « garantir le maintien des terroristes dans des centres de détention sécurisés » et « prévenir les évasions », selon Washington, des évacuations précipitées sont en cours vers l'Irak voisin. Cent cinquante hommes, considérés comme les plus haut gradés de l'EI, ont déjà été transférés, 7 000 autres devraient suivre, dont des ressortissants occidentaux. Mais qu'adviendra-t-il des femmes, des enfants et des jeunes gens, toujours détenus dans des camps ou dans des centres ?

### **Errance carcérale**

En Syrie, au temps du « califat » de l'EI, les familles d'Adem C., de Youssef B. et d'Amza B. n'étaient pas n'importe qui. Là-bas, elles s'étaient retrouvées sous les projecteurs, chacune à sa façon. Parti d'Occitanie, le père d'Adem C. avait rapidement gagné ses galons en faisant la propagande francophone du régime, hissant son clan au rang des dignitaires, une vie très privilégiée. Sa voix a marqué les attentats du 13 novembre 2015 à Paris : c'est lui qui les revendique en langue française depuis la Syrie.

Les membres de la famille de Youssef B., eux, ont fait le voyage en camping-car depuis l'Alsace. Sur la zone, ils vont être transformés en chair à canon presque aussitôt : quatre d'entre eux succombent au combat quelques semaines à peine après leur arrivée, dont le frère et le père de Youssef. Mais c'est lui, le petit dernier, qui va être propulsé sur les réseaux sociaux, portant tee-shirt Benetton et fusil d'assaut, une mise en scène comme l'EI avait coutume de le faire avec des enfants. Dans une vidéo devenue virale, il lâche d'une voix qu'il voudrait menaçante : « *Ici, on est des moudjahidine. On est en Syrie. C'est la guerre ! Viens, tu vas voir comment ça se passe, tapette !* » Youssef B. venait d'avoir 11 ans. L'EI l'avait baptisé le plus jeune combattant français.

Aucun homme de ces trois familles n'assiste à la défaite finale de l'EI en 2019. Tous sont morts avant, ciblés par des drones, fauchés au combat ou dans des bombardements. Leurs familles, femmes et enfants, se retrouvent alors dans les grands camps de détention dans le nord-est de la Syrie, comme des dizaines de milliers d'autres. A l'époque, la zone est administrée par les forces kurdes, membres de la coalition internationale qui a défait les djihadistes.

Pour Youssef B., Amza B. et Adem C. commence alors une longue errance carcérale, le destin des ex-enfants-soldats de l'EI. Selon le Middle East Institute, environ 200 d'entre eux auraient survécu, sur quelque 1 100 gamins de 8 à 15 ans enrôlés par l'EI. La plupart étaient voués aux missions les plus exposées, « *comme souvent les enfants à la guerre* », souligne l'organisation non gouvernementale Human Rights Watch : attentats-suicides, éclaireurs ou postes en première ligne. Parmi les petits Français embrigadés, Youssef B., Amza B. et Adem C. seraient les trois seuls survivants.

Ces enfants-soldats devenus des hommes ont été un casse-tête pour l'ex-administration kurde, hantée par le retour des djihadistes. En théorie, le centre de rééducation d'Orkech était censé les prendre en charge, en tout cas pour 150 d'entre eux. « *Les plus dangereux ou les plus en danger, les deux coïncident d'ailleurs souvent. Ils effraient, mais ils restent aussi des enfants traumatisés, sans repères* », comme l'expliquait Adnan Khalil, un dirigeant du centre, au *Monde* en 2024. Ces adolescents ou jeunes adultes de 13 nationalités différentes sont aussi ceux que leur gouvernement respectif ont toujours refusé de rapatrier, malgré les appels incessants des forces kurdes. Adem C., Youssef B. et Amza B. sont dans ce cas.

### **« Je paie le nom que je porte »**

Aujourd'hui, la situation d'Amza B. est la seule véritablement connue. Avocate des trois jeunes Français, Marie Dosé a pu le rencontrer, le 25 janvier, avec Matthieu Bagard, président d'Avocats sans frontières France, dans une prison spéciale près de l'aéroport de Bagdad, en Irak. Le jeune homme y a été transféré le 21 juillet 2025. Détenus jusqu'à dans le centre d'Orkech, il avait reçu l'ordre ce jour-là de faire son paquetage pour un départ immédiat vers la France. « *Il était fou de joie* », raconte Marie Dosé. Embarqué à bord d'un bus avec 46 autres prisonniers français adultes, Amza B. n'a compris la réalité du voyage qu'en arrivant au centre de détention du National Center for International Judicial Cooperation, placé directement sous l'autorité du premier ministre irakien au nom de la lutte contre le terrorisme.

Pour l'entretien avec ses avocats, Amza B. a été emmené enchaîné à un autre détenu. Il est le plus jeune dans sa cellule de 27 prisonniers. Selon Marie Dosé, il aurait subi plusieurs interrogatoires visant à lui faire reconnaître des séjours en Irak avec sa famille au temps de l'EI, ce qu'il nie. Sous le règne de l'EI, la sœur d'Amza B. avait été mariée à 13 ans, lui enrôlé à 12. Il a cherché désespérément à fuir les combats. Les forces kurdes avaient fini par le capturer en 2018. Il avait 15 ans et venait de sauter sur une mine. Amza B. est resté borgne, une moitié du corps paralysée.

Des deux autres jeunes Français, les dernières nouvelles remontent à juin 2025, lors de la précédente visite de M<sup>es</sup> Dosé et Bagard dans ce qui était encore l'enclave autonome kurde de Syrie. « *Demain, peut-être, j'aurai oublié que je vous ai vus* », leur avait alors confié Youssef B. , au centre de détention d'Orkech. Gravement touché lors d'un bombardement, il tremblait et s'évanouissait. Comme à Amza B., on lui avait annoncé un soi-disant retour en France en juillet 2025. Finalement, il n'était pas monté dans le bus vers la prison irakienne, trop faible pour le voyage.

Quant à Adem C., il était alors à la prison d'Alaya, dans cette même zone. Gamin, lui ne s'est pas battu avec des armes, mais avec des mots, embriagé dans des opérations de propagande par son père. Selon l'Organisation des Nations unies (ONU), cette condition caractérise aussi un enfant-soldat. Comme les deux autres Français, il a signé une demande de rapatriement. En vain. « *Je suis le fils de C., je paie le nom que je porte* », martèle Adem C.

Selon le Parquet national antiterroriste à Paris, Adem C. et Amza B. font l'objet en France d'un mandat de recherche pour « association de malfaiteurs terroriste » et Youssef B. d'un mandat d'arrêt pour des faits similaires. Comme plus d'une centaine de pays, la France est signataire des grands traités internationaux sur les enfants-soldats, dont celui de l'ONU, qui comprennent aussi un volet sur leur prise en charge, leur protection et leur réinsertion.

**Florence Aubenas**